



Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Thiviers

Etaient présent(e)s

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
04/10/2022

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHIPEAUX Raphaël, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIBEAU Frédéric (suppléant de C. Bost) GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : ESCLAVARD Anne-Sophie (absente a donné pouvoir à Christine DEGLANE)

Monsieur Michel THOMAS est désigné secrétaire de séance

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) – retrait de l'aménagement du rond-point des carrières de Thiviers du PPI

Dans le cadre du Projet de territoire initié en début de mandat, aux réflexions conduites pour la construction d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), en lien avec la nouvelle méthode d'élaboration budgétaire,

Suite à la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) devant l'assemblée et aux débats concernant le contenu de ce PPI,

Considérant que l'opération d'aménagement d'un rond-point sur la RN21 a fait d'objet de la signature d'une convention entre les Carrières de Thiviers, la Commune de Thiviers et la Communauté de communes,

Considérant que la construction de la route des carrières de Thiviers a débuté, que les discussions se poursuivent entre la société des Carrières de Thiviers et les propriétaires,

Considérant que les discussions sont en cours entre la Communauté de communes et ses partenaires financiers pour l'élaboration du plan de financement de l'opération,

Considérant que compte tenu de ce qui est exposé précédemment cette opération débutera difficilement d'ici la fin du mandat,

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Prefecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 19 octobre 2022
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20221012-2022_6_1-DE
Reçu le 20/10/2022
Publié le 20/10/2022

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE de retirer l'opération d'aménagement d'un rond-point sur la RN21 pour la route des carrières de Thiviers du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) et de l'intégrer dans les opérations engagées,**

37 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention,

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 19 octobre 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

